

**« Analyse sémantique et pragmatique de l'usage des verbes modaux dans le discours littéraire. Pouvoir : sens et usage dans le roman « Léon l'africain » d'Amine Maalouf.**

**“Semantic and pragmatic analysis of the use of modal verbs in literary discourse. Pouvoir : meaning and use in the novel of "Léon l'africain" written by Amine Maalouf. »**

GUERCH MOHAMMED RAMI \*

Université Mohammed Boudiaf de Msila,  
Mohammedrami.guerch@univ-msila.dz

Dre. HADJAB LAMIA

Université Mohammed Boudiaf de  
Msila,  
lamia.hadjab@univ-msila.dz

Résumé:	informations sur l'article
<p>L'analyse sémantique des verbes modaux (pouvoir et devoir) atteste de la polysémie ou « plurivocité » qui les caractérise. Ainsi, lesquels verbes disposent de différents effets de sens qui peuvent être décrits respectivement en termes logiques de possibilité et de nécessité. Cet article vise à explorer le verbe modal « pouvoir » sur les plans syntaxique et sémantique dans le roman d'Amine Maalouf « Léon l'Africain » dans l'objectif de dégager des effets de sens discursifs qui sont pris en considération dans leur « contexte ».</p>	<p>Reçu 21/11/2022</p> <p>Acceptation 08/10/2022</p>
	<p><b>Mots clés:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Verbe modal</li> <li>✓ Effet de sens discursif</li> <li>✓ Polysémie</li> <li>✓ Léon l'africain</li> </ul>
Abstract :	Article info
<p>The semantic analysis of the modal verbs (can and may) manifests the feature of polysemy that distinguishes them. These verbs can be manifested in various contexts with multifarious meanings. Many</p>	<p>Received 21/11/2022</p> <p>Accepted</p>

linguists classify them in terms of possibility and necessity. Our aim is to describe the semantic and syntactic structure of the modal verb can in the novel of Amine Maalouf "Leon the African" in order to reveal different discursive meanings.

08/10/2022

**Keywords:**

- ✓ modal verb, discursive meaning
- ✓ polysemy
- ✓ Leon the African.

## 1. INTRODUCTION

Les verbes modaux « en français *pouvoir* et *devoir* » ont fait, dans leurs études sémantiques, coulé beaucoup d'encre. Ils figurent dans différents énoncés où ils se dotent des effets de sens, plus ou moins, distincts. Cependant, il s'avère que ces verbes partagent des traits communs relatifs progressivement à : *possibilité et nécessité*. Habituellement, on

reconnait deux interprétations globales. La modalité du *faire*- dite traditionnellement modalité radicale<sup>1</sup>- est « intra-prédicatif » le sujet a la possibilité/la nécessité de faire l'action déterminée. La modalité de *l'être* ou selon (Sueur, 1979) la modalité épistémique<sup>2</sup> est (sémantiquement) « extra-prédicatif », elle porte, de l'extérieur, sur l'ensemble du contenu propositionnel (Le Querler, 2001), autrement dit, La proposition P peut/doit être vraie (Kronning, 1996).

Depuis la classification traditionnelle de Sueur, les effets de sens des verbes modaux commencent à s'élargir, au-delà des interprétations dites radicale et épistémique, (Le Querler, 1996) propose une nouvelle théorie dont le noyau est l'effet de sens « discursif ». Cette conception s'appuie sur le rôle du « contexte » qui contribue à l'interprétation du verbe modal.

Dans cette perspective nous nous interrogeons sur les effets de sens discursifs qui caractérisent le verbe modal *pouvoir* dans le texte littéraire.

Notre démarche consiste à étudier les usages discursifs du verbe modal *pouvoir* dans le roman « Léon l'Africain » d'Amine Maalouf. Pour faire, il sera question d'effectuer une description syntaxique, ensuite réaliser une description sémantique et pragmatique du verbe modal *pouvoir* dans le roman Léon l'Africain. L'écriture d'Amine Maalouf se distingue par son penchant pour l'histoire du Moyen Orient et par sa richesse des verbes de modalités à l'image de *pouvoir* ; cela nous a incité à choisir le roman de « Léon l'Africain » comme corpus à étudier.

Notre article s'articule autour de trois éléments : le premier élément traite de la question de la polysémie du modal *pouvoir*, sa classification, son évolution sémantique, ses effets de sens discursifs. La deuxième présente les résultats de notre recherche et le dernier fait la critique de l'inventaire des effets de sens rencontrés.

## 2. Polysémie ou plurivocité du verbe modal « pouvoir »

L'inventaire des classifications des verbes modaux « *pouvoir* et *devoir* » en français montre à quel point ces verbes partagent des traits communs, cependant nous nous

contenterons de se donner à étudier uniquement le verbe *pouvoir* dans le cadre des études réalisées par Le Querler.

Sueur (1977a, 1977b, 1979 et 1983) considéré comme le premier à étudier le (verbe) modal *pouvoir*, il le qualifie comme verbe polysémique avec un noyau sous-déterminé<sup>3</sup>, à savoir « la possibilité abstraite » (LeQuerler 1996, 2001, Kronning 1996, 2001, Perkins 1982). La sous-détermination du noyau sémantique permet d'installer plusieurs effets de sens contextuels. Ainsi, un énoncé comme :

(1) Luc peut venir en vélo<sup>4</sup>.

Pourrait avoir, conformément au contexte, quatre différents effets sémantiques :

(a) Luc a la permission de venir en vélo.

PERMISSION — source : un être humain

(b) Luc est capable de venir en vélo (sa jambe est déplaîtée).

CAPACITÉ — source : les qualités du sujet

(c) Les circonstances permettent à Luc de venir en vélo (car la route est déneigée).

POSSIBILITÉ MATÉRIELLE — source : les circonstances matérielles

(d) Il se peut que Luc vienne en vélo / Luc viendra peut-être en vélo.

ÉVENTUALITÉ — possibilité épistémique.

D'après la tradition de (Sueur 1977a, 1977b, 1979 et 1983) ainsi que Le Querler (1996 et 2001) on distingue deux grands emplois à savoir respectivement : la modalité radicale (a-c). Laquelle modalité subdivise en trois effets de sens en l'occurrence : « la permission », « la capacité », « la possibilité matérielle » ; la modalité épistémique (d) « éventualité ».

Cette distinction entre modalité radicale et épistémique est différemment conçue. En effet, Le Querler (1996 et 2001) considère que la modalité radicale est intra-prédicative tandis que la modalité épistémique est extra-prédicative :

Modalité radicale : Sujet—Possibilité — Verbe

Modalité épistémique : Possibilité — > [Sujet — Verbe]

Kronning (1996 et 2001, p. 67) note que la modalité radicale est une modalité de faire tandis que la modalité épistémique est une modalité de l'être :

Modalité radicale : GN a la possibilité de faire GV

Modalité épistémique : la proposition P peut être vraie

En effet, l'intérêt de cette analyse va au-delà de cette classification traditionnelle entre modalité de faire et modalité de l'être, cela ne fait pas l'objet de notre recherche. Or, nous nous focalisons sur l'analyse du verbe modal *pouvoir* afin de faire sortir les effets du sens discursifs ou contextuels dans le discours littéraire d'Amine Maalouf

## 2.1 L'effet de sens sporadique

Kleiber (1983) rajoute, en s'appuyant sur l'analyse de Boyd and Thorne (1969 et 1974) effectuée en anglais, un cinquième sens dit « sporadique » qui coïncide avec la proposition « il arrive que p » :

(2a) les Alsaciens peuvent être obèses.

(2b) Luc peut être odieux.

Selon Kleiber ces énoncés renvoient respectivement aux *sporadicité référentielle* pour (2a) : certains Alsaciens sont obèses ; *sporadicité temporelle* pour (2b) : Luc est parfois odieux.

Cette nouvelle intégration sémantique « sporadicité » au verbe modal a engendré un problème d'ordre typique. Kleiber (1983, p. 186) souligne que cet effet de sens est loin d'être classé parmi les modalités radicale et épistémique tout en lui attribuant un caractère indépendant car, les paraphrases employées pour identifier ces effets de sens (1a-d) ne vont pas au service de la « sporadicité ». Le Querler (2001, pp. 25-27) soutient que l'effet de sens sporadique, de même que celui d'épistémique, est extra-prédicative. Pour Carl Vetters (2004, p. 660) : « la sporadicité et l'éventualité sont des effets de sens différents qui relèvent tous deux de la modalité de l'être. »

## 2.2 Modalité de l'être et négation de pouvoir

L'idée de Sueur (1979 et 1983) a longtemps perduré quant à la modalité épistémique de pouvoir n'est pas compatible avec la négation. Or, cette hypothèse a été contestée dès le colloque de Metz en 1981 (David et Kleiber, 1983), Borillo a remarqué que certains énoncés négatifs mentionnés dans la discussion de Sueur peuvent avoir une interprétation épistémique. Ainsi, un énoncé comme celui de Borillo : *Il ne peut pas avoir dit cela* aurait comme interprétation « Il ne se peut pas qu'il ait dit cela ». Outre cela, des énoncés mis à la forme négative comme (2a') et (2b') :

(2a') *Les Alsaciens ne peuvent pas être obèses.*

(2b') *Luc ne peut pas être odieux.*

Ils peuvent s'interpréter comme suit : « **il ne se peut pas que** les Alsaciens soient obèses » et « **il ne se peut pas que** Luc soit odieux ».

Ainsi, il s'avère incompréhensible d'exclure la lecture épistémique dans un énoncé comme (3a') qui pourrait être paraphrasé par « Il ne se peut pas / Il n'est pas possible que Jan Ullrich soit en forme », et de l'admettre dans (3a) :

(3a) Jan Ullrich *peut* être en forme.

(3a') Jan Ullrich *ne peut pas* être en forme.

Il est évident que « pouvoir épistémique » peut être compatible avec la négation, néanmoins, cet emploi, voire cette combinaison est strictement restreinte, par conséquent, d'autres éléments et données contextuels s'impliquent pour la construction du sens.

## 3. Pouvoir et actes illocutoires

Malgré que le rapport de certains emplois du (verbe) *pouvoir* avec la possibilité reste logique ; d'autres usages témoignent qu'il serait difficile ou impossible d'en décrire les effets de sens en terme de possibilité, cela veut dire, que cette description ne permettrait pas

d'accéder au sens et, par conséquent, elle serait insatisfaisante. Le Querler qualifie ces emplois comme « discursifs », car le modal, seul, se trouve en situation d'indétermination de l'effet de sens ; le co(n)texte y joue un rôle si important tout comme le verbe. Selon Le Querler (2001 :22) ces effets de sens sont « la résultante de la prise en compte de l'énoncé dans son ensemble, voire même d'une partie plus large du discours, ou encore de la situation de communication ».

Les effets de sens discursifs que nous avons étudiés sont classés, suivant Vettors et C.Barbet (2007), en trois catégories selon lesquelles *pouvoir* :

- **Exprime un acte de langage ordinaire**
- **Exprime un acte de langage indirect**
- **Contribue à la modulation de la force illocutoire**

### 3.1 Pouvoir et les actes de langage ordinaires

Cette catégorie regroupe l'ensemble des effets de sens discursifs exprimant des actes de langage ordinaires citant à titre d'exemple : *conseiller, souhaiter, menacer, reprocher*

(1) *Cet homme recommande l'Italie, ou le pays des Ottomans, mais tu **peux** même aller au Maghreb outre-mer, qui est plus proche. C'est là-bas que nous irons nous-mêmes.* (Amine, 1986, p. 59)

(2) *Je **peux** m'adresser à Khâli, il trouvera les arguments pour convaincre mon père.* (Amine, 1986, p. 59)

(3) *Cette année-là, une formule de résignation ; peut-être même aussi, dans la bouche de certains, un reproche à l'adresse du Créateur, **puisse-t-Il** nous préserver du doute et de l'incroyance* (Amine, 1986, p. 141)

(4) *Il (Dieu) ne te condamnera pas à l'enfer, mais ton enfer **pourrait** bien être sur cette terre et dans ce pays. Ton enfer sera l'humiliation quotidienne pour toi et pour les femmes de ta parenté.* (Amine, 1986, p. 80)

(5) *Tu **aurais pu** laisser cette fille dans la cour où tu l'as trouvée.* (Amine, 1986, p. 164)

Dans ce roman, des actes de langage ordinaires ont été réalisés d'une façon indirecte par l'emploi du marqueur modal « *pouvoir* ».

Ainsi, l'effet du conseil ou « recommandation » en (1) est le fruit d'une combinaison entre le modal pouvoir et le présent de l'indicatif. Bien que cet emploi soit contestable par certains, l'action reste non-réalisée. Il se peut qu'on le paraphrase par *il est conseiller de* :

(1a) *il est conseiller d'aller au Maghreb outre-mer, qui est plus proche...*

En (2) nous rencontrons un effet de sens discursif dit « candidature » où le locuteur s'exprime avec *pouvoir* plutôt que *vouloir* afin de laisser à son interlocuteur une échappatoire :

(2a) *Je **veux** m'adresser à Khâli, il trouvera les arguments pour convaincre mon père.*

Dans l'énoncé (3), il s'agit d'une association entre le modal pouvoir et le subjonctif ce qui permet, en conséquence, d'exprimer le souhait. Gougenheim (1929, p.289) a réalisé une description notant que « [s]ouhaiter qu'une chose *puisses* accomplir à quelque chose de plus

modeste que souhaiter qu'une chose s'accomplisse. L'introduction de l'idée de possibilité dans la formule de souhait semble laisser plus de latitude à la destinée ». Le souhait exprimé en employant le modal pouvoir est indirect, car on cherche à ce que la réalisation de la relation prédicative soit possible.

En (4) la combinaison entre le marqueur pouvoir et le conditionnel présent crée un effet de menace. Il est question d'une construction- par le biais du verbe pouvoir- d'une situation que l'interlocuteur ne souhaite pas qu'elle se réalise ou qu'elle soit possible à se réaliser. Dans un énoncé comme :

(4') *Vous ne prendrez rien avec vous. Le moindre ballot, le moindre cabas pourrait exciter les lansquenets comme l'odeur du sang excite les fauves. Vous partirez tel que vous êtes, en habits légers, les bras ballants.* (Amine, 1986, p. 345)

L'interlocuteur peut sentir que la situation non souhaitée peut être réalisée par le locuteur, ce qui rend cette réalisation comme une menace. La nature, plus ou moins, indirecte de celle-ci, permettrait au locuteur de justifier son acte, si besoin en est, tout en énonçant : *je n'ai pas dit que cela va se passer, j'ai juste exprimé mon inquiétude.*

L'effet de reproche en (5), « *Tu aurais pu laisser cette fille dans la cour où tu l'as trouvée.* », résulte d'une combinaison du modal avec le conditionnel passé notant que l'action n'est pas réalisée. Il se peut qu'on le paraphrase avec *devoir* :

(5a) *Tu aurais dû laisser cette fille dans la cour où tu l'as trouvée.*

Or, il y a une différence, en (5a) le reproche s'appuie sur la nécessité d'une action non-réalisée tandis qu'en (5) le reproche se construit sur la possibilité d'une action non-achevée. Par conséquent, en (5) *pouvoir* crée un effet de litote<sup>5</sup>.

### 3.2 Pouvoir et les actes de langage indirects

Le verbe *pouvoir* s'emploie souvent dans des actes de langages directs. Cependant, certains cas d'usage permettent d'interpréter ce modal comme marqueur qui contribue à la construction des actes de langage indirects. Parmi ces effets discursifs c'est l'emploi de *pouvoir* dans des actes de langage indirects de requête. Un énoncé comme (6a) est une manière de politesse de dire (6b)

(6) a) *Ne pouvez-vous pas quitter votre pays pour chercher asile ailleurs* (Amine, 1986, p. 78)

b) *Quittez ce pays, partez, émigrez (conseil) !*

Le locuteur en adressant une requête à son interlocuteur sait, naturellement, que ce dernier est capable de le faire, ainsi une réponse littérale à (6a) -*oui je peux quitter/le faire*- sans l'exécution de l'action serait sous-informative.

Dans l'énoncé (6a) l'emploi du pouvoir prouve une certaine politesse qu'elle serait absente une fois est substitué par *devoir*. En effet, L'acte de langage indirect avec *pouvoir* permet au locuteur de ménager son interlocuteur (Roulet 1980, p. 230-231). L'interlocuteur pourrait, en répondant au locuteur, esquiver la requête sans pour autant y perdre la face tout

en exprimant –au niveau de la modalité radicale- l'impossibilité de faire ce que lui est demandé (7) :

(7) *Ne pouvez-vous pas quitter votre pays pour chercher asile ailleurs ?*

- a) *Je suis désolé, c'est difficile !*
- b) *Malheureusement, c'est interdit par la loi royale.*
- c) *Ce n'est pas bien de fuir le sort que tout le peuple vit !*

Outre cela, on peut noter un effet de sens qui s'interprète comme ordre comme le remarquait déjà Gougenheim (1929, p. 303), « un droit, une autorisation accordée par une certaine personne sur un certain ton équivaut à un ordre » :

(8) *Nous te demandons de nous aider dans cette tâche, tu ne **peux** pas refuser. Aucune occupation que tu aurais ici n'est plus importante. Et ta famille est en sécurité.* (Amine, 1986, p. 253)

Il est possible de paraphraser l'énoncé ci-dessus comme :

(8a) *vous **devez** nous aider.*

Si le locuteur en (8a) est hiérarchiquement supérieur à l'interlocuteur, ce dernier pourrait comprendre qu'il est appelé obligatoirement à les aider et non pas qu'il a l'autorisation de les aider s'il le souhaite.

L'effet de politesse qu'il est décrit en (8a) n'est pas toujours présent dans les actes de langage indirects de requête avec le modal pouvoir, on peut le constater en (8) où le modal est à la forme négative.

Dans un énoncé comme (9) l'effet de sens qu'on en peut déduire est bien la permission :

(9) *Je peux donc la- la fille- garder.* (Amine, 1986, p. 214)

L'interlocuteur étant sous la hiérarchie du locuteur se demande :

(9a) *vous me permettez de garder cette fille !*

Ainsi, la permission est proche d'une autorisation en (10) :

(10) *Cet argent, tu **peux** le prendre sans honte et sans remords. Aucun autre homme ne le mérite autant que mon maître adoré.* (Amine, 1986, p. 164)

Et loin d'être paraphrasé par *devoir*, contrairement au (8a) ou le modal pouvoir exprime une certaine autorité sur l'interlocuteur qui la rapproche de l'obligation :

(8a) *vous **pouvez/devez** nous aider.*

### 3.3 Pouvoir et la modulation de la force illocutoire

Dans certains emplois discursifs, *pouvoir* n'entre pas dans des actes de langage ni directs ni indirects, mais il se dote d'une modulation de la force illocutoire de l'énoncé. Il peut même aller dans le sens d'un affaiblissement ainsi que dans celui d'un renforcement.

Parmi les emplois du *pouvoir*, le cas du délibératif qui a été décrit par Le Querler (2001) et Defrancq (2001). Généralement, les énoncés interrogatifs qui contiennent le modal pouvoir peuvent être des demandes d'informations ainsi qu'ils peuvent avoir une valeur « exclamative ou ruminative » Guimier (1989 : 16).

(11) *Comment peux-tu abandonner ainsi de plein gré ta ville, ta famille [...] tout cela pour une fille à laquelle tu n'as adressé la parole qu'une seule fois dans ta vie ?* (Amine, 1986, p. 181)

Cet effet de sens suscite un problème de classification. Selon Le Querler, l'emploi délibératif est fortement extrapredicative ainsi qu'il détient une place dans la modalité de l'être. Il est possible de paraphraser (11) comme suit :

(11a) *Comment il se peut que tu puisses abandonner ainsi de plain gré ta ville, ta famille [...] tout cela pour une fille à laquelle tu n'as adressé la parole qu'une seule fois dans ta vie ?*

Elle souligne aussi que cet effet peut être paraphrasé d'une manière à ce qu'il soit proche de la modalité du faire :

(11b) *Comment tu es capable d'abandonner ainsi de plain gré ta ville, ta famille [...] tout cela pour une fille à laquelle tu n'as adressé la parole qu'une seule fois dans ta vie ?*

(11c) *Quelles circonstances t'ont poussé à/ t'ont permis d'abandonner ainsi de plain gré ta ville, ta famille [...] tout cela pour une fille à laquelle tu n'as adressé la parole qu'une seule fois dans ta vie ?*

S'il n'est pas possible d'arriver à une lecture épistémique ou radicale et que le contexte ne le permet pas, *pouvoir* garde sa valeur de possibilité sous-spécifiée.

Souvent, l'emploi du modal *pouvoir* accompagné de l'adverbe *bien* intensifie ou renforce l'interrogation dans l'énoncé ce qui rend difficile la tâche d'y trouver la réponse. Dans certains cas comme (12) *pouvoir* n'exprime pas l'effet de sens délibératif car l'interprétation comme une demande d'information sera bloquée par la présence du pronom « je/nous », autrement dit, il est illogique de se demander l'information à soi-même :

(12) *Haroun et moi nous demandions ce qui pouvait bien se passer au hammam au moment où il devenait le domaine des femmes.* (Amine, 1986, p. 123)

Barbet & Vettiers (2013) affirment qu'il existe une certaine gradation entre l'interrogation avec *pouvoir* et *pouvoir bien* :

(12a) *Haroun et moi nous demandions ce qui se passait au hammam au moment où il devenait le domaine des femmes.*

(12b) *Haroun et moi nous demandions ce qui pouvait se passer au hammam au moment où il devenait le domaine des femmes.*

(12c) *Haroun et moi nous demandions ce qui pouvait bien se passer au hammam au moment où il devenait le domaine des femmes.*

(12a) renvoie à la situation où les locuteurs commencent à chercher ce qui se passait au Hammam, (12b) convient pour une situation où les locuteurs cherchent depuis un bon moment ce qui se passait au Hammam, pour ce qui est de (12c) les chances de trouver ce qui se passait au Hammam s'amenuisent.

Parfois, l'interrogation se manifeste par un point d'exclamation, selon Guimier (1989, p. 16) cela renforce l'effet rhétorique/exclamatif :

(13) *À quoi bon rêver d'un palais quand on **peut** trouver le bonheur dans une mesure au pied des pyramides*(Amine, 1986, p. 308)

Cette intensification peut avoir lieu dans d'autres énoncés exclamatifs avec **pouvoir** citant :

(14) *Tu es le meilleur frère que Mariam **puisse** avoir !* (Amine, 1986, p. 148)

Il est possible de le paraphraser selon Le Querler comme suit :

(14a) ***je trouve que** tu es le meilleur frère à avoir Mariam.*

Comment un simple modal (pouvoir) exprime un haut degré d'exclamation ! selon Rys (2003,2006) et Gérard (1980)le destinataire fait une interprétation d'une manière intensive des exclamatives par un acte d'enrichissement inférentiel. Quant au Barbet (2012), l'utilisation du *pouvoir* de la part du locuteur est un signe d'une modification de ses représentations et son univers de croyances. Cela veut dire que le verbe modal ne relève pas des hypothèses envisagées du locuteur. Autrement dit, être le meilleur frère à Mariam n'était pas possible pour le locuteur qui est le père de Hassan.

Bien que le modal *pouvoir* contribue à l'intensification des exclamatives, il a également la possibilité d'affaiblir des assertions. Van der Auwera &Plungian (1998, p.94) signalent que cet affaiblissement est le résultat d'une association entre *pouvoir* et le *mode subjonctif* :

(15) *Il faut trouver un moyen de faire évader Mariam, sans qu'elle **puisse** être reprise et sans que sa famille soit inquiétée.* (Amine, 1986, pp. 180-181)

Contrairement au mode indicatif, mode d'assertion et de jugement, le subjonctif suspend le jugement de manière que le locuteur affaiblit son/ses propos en s'exprimant avec prudence (le doute) :

(15a) *Il faut trouver un moyen de faire évader Mariam, sans qu'elle **soit** reprise et sans sa famille soit inquiétée.*

(15b) *Il faut trouver un moyen de faire évader Mariam, sans qu'elle **puisse** être reprise et sans sa famille soit inquiétée.*

Il est à noter un autre effet de sens discursif où (qui) se manifeste dans des phrases concessives :

(16) *Je pouvais lire dans ses yeux qu'il se rendait à mes raisons, mais ses ordres étaient clairs : s'emparer de la ville.* (Amine, 1986, p. 191)

On peut paraphraser (16) d'une façon qui préserve l'accomplissement de la tâche « fait réalisé », autrement dit, il n'est pas possible d'introduire *il se peut que* dans un énoncé pareil, qui accepterait *bien que, malgré que, avoir beau de...* :

(16a) ***j'avais beau** lire dans ses yeux qu'il se rendait à mes raisons, mais ses ordres étaient clairs : s'emparer de la ville.*

Finalement, *pouvoir* peut avoir un effet d'ironie ou de sarcasme, c'est le cas du (17) exemple où le locuteur exploite la possibilité tout en visant la nécessité :

(17) *Seul un miracle **peut** encore sauver Rome, et le pape voudrait que ce soit moi qui l'accomplisse !* (Amine, 1986, p. 328)

La question de la possibilité dans ce cas reste sous-informative, mais l'interlocuteur interprète le discours de son locuteur comme une nécessité à faire cette tâche :

(17a) *Seul un miracle **doit** encore sauver Rome, et le pape voudrait que ce soit moi qui l'accomplisse !*

Le fonctionnement de cet effet relève des connaissances partagées des interlocuteurs qui considèrent cette tâche difficile à réaliser ou c'est de la folie de s'yengager !

## 1 Conclusion

En guise de synthèse, nous discutons les résultats de notre recherche en fonction de la polysémie du verbe pouvoir qui souffre en quelque sorte d'un problème d'ordre typique à l'image des modalités du faire et de l'être, ainsi que la modalité sporadique qui se veut, selon la perception de Kleiber, un type indépendant ayant ses valeurs et ses paraphrases sémantiques. Confondre le dit et le vouloir dit pourrait ouvrir les portes aux interprétations qui peuvent aller dans tous les sens sans pour autant respecter ni déterminer les modalités mentionnées ci-dessus.

Dans le même sillage, les modalités épistémique et sporadique ont des nuances sémantiques, par conséquent, l'analyste fait appel à l'ensemble d'outils linguistique dont elles se disposent pour parvenir aux effets de sens logiques exprimés dans les énoncés analysés. Donc, ne pas bien maîtriser les cadres théoriques des deux modalités peut mener à des fausses pistes.

L'ensemble des effets de sens discursifs rencontrés dans le roman d'Amine Maalouf *Léon l'africain* attestent de l'importance du « contexte » dans l'analyse sémantique et pragmatique du verbe modal *pouvoir*. Le Querler signale que la prise en considération du contexte permettrait de lever la sous-détermination et parvenir au sens recherché par l'emploi de ce modal. Bien que le verbe modal *pourvoir* ait différents effets de sens, relatifs aux contextes dans lesquels il peut apparaître, ces emplois font partie toujours de la classification dite classique de Sueur à savoir : Modalité de Faire / Modalité de l'Être. Outre cela, nous avons classé l'ensemble des effets de sens discursifs recensés en trois catégories : pouvoir exprimant des actes de langage ordinaire ; pouvoir exprimant des actes de langages indirects ; pouvoir et la modulation de la force illocutoire. Pour de plus amples détails, la première catégorie englobe l'ensemble des actes de langage directs (le souhait, la menace, la candidature, le reproche, la demande etc.), la seconde catégorie comprend les actes de langage indirects citant : l'autorisation, l'ordre, la politesse, la requête. La dernière catégorie englobe les cas où le modal pouvoir sert à modifier la force illocutoire tel que l'affaiblissement, le renforcement, l'emploi délibératif, le concessif, l'ironie, le sarcasme etc.

## 2 Bibliographie

- BARBET C. (2012), « Pouvoir dans les exclamatives », *L'information grammaticale* 133, pp. 51-57.
- (2013), *Sémantique et pragmatique des verbes modaux du français. Données synchroniques, diachroniques et expérimentales*, thèse de doctorat, Université de Neuchâtel / Université du Littoral Côte d'Opale.
- BARBET C. & VETTERS C. (2013), « Pour une étude diachronique du verbemodal *pouvoir* en français : les emplois "postmodaux" », *Cahiers Chronos* 26, pp. 315-336.
- BYBEE J., PERKINS R. & PAGLIUCA W. (1994), *The Evolution of Grammar. Tense, aspect, and modality in the languages of the world*, Chicago, The University of Chicago Press.
- DAMOURETTE J. & PICHON É. (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, 7 vol., Paris, Éditions D'Artrey.
- DAVID J. & KLEIBER G. éds (1983), *La notion sémantico-logique de modalité*, Paris, Librairie Klincksieck.
- DEFRANCQ B. (2001), « Que peuvent bien *pouvoir* et *bien* ? », *Cahiers Chronos* 8, pp. 33-46.
- DESCLÉS J.-P. (2009), « Prise en charge, engagement et désengagement », *Langue française* 162, pp. 29-53.
- FUCHS C. & GUIMIER C. (1989), « Introduction : la polysémie de "pouvoir" », *Langue française* 84, pp. 4-8.
- GÉRARD J. (1980), *L'exclamation en français. La syntaxe des phrases et des expressions exclamatives*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- GOUGENHEIM G. (1929), *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Librairie A.-G. Nizet ; rééd., 1971.
- GUIMIER C. (1989), « Constructions syntaxiques et interprétations de *pouvoir* », *Langue française* 84, pp. 9-23.
- HUOT H. (1974), *Le verbe devoir. Étude synchronique et diachronique*, Paris, Éditions Klincksieck.
- KLEIBER G. (1983), « L'emploi "sporadique" du verbe *pouvoir* en français », in David J. & Kleiber G. éds, pp. 183-203.
- KRONNING H. (1996), *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis / Stockholm, Almqvist & Wiksell International. (2001), « Pour une tripartition des emplois du modal *devoir* », *Cahiers Chronos* 8, pp. 67-84.
- LE QUERLER N. (1996), *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- (2001), « La place du verbe modal *pouvoir* dans une typologie des modalités », *Cahiers Chronos* 8, pp. 17-32.
- ROULET E. (1980), « Modalité et illocution. Pouvoir et devoir dans les actes de permission et de requête », *Communications* 32, pp. 216-239.
- RYS K. (2003), « L'exclamation de degré et l'absence d'ancrage », *Travaux de linguistique* 46, pp. 89-115. (2006), « L'exclamation : assertion non stabilisée ? Le cas des exclamatives à mot *qu-* », *Revue romane* 41.2, pp. 216-238.
- SEARLE J. (1982), *Sens et expression. Études de théorie des actes de langage*, Paris, Les Éditions de Minuit. 188 ASPECTUALITÉ ET MODALITÉ LEXICALES
- SUEUR J.-P. (1975), *Étude sémantique et syntaxique des verbes devoir et pouvoir. Recherches sur les modalités en grammaire*, thèse de doctorat de 3e cycle, Université de Paris X - Nanterre.

*Analyse sémantique et pragmatique de l'usage des verbes modaux dans le discours littéraire. Pouvoir : sens et usage dans le roman « Léon l'africain » d'Amine Maalouf.*

(1979), « Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir », *Le français moderne* 47.2, pp. 97-120. (1983), « Les verbes modaux sont-ils ambigus ? », in David J. &

Kleiber G. éds, pp. 165-182.

VAN DER AUWERA J. & PLUNGIAN V. (1998), « Modality's semantic map », *Linguistic Typology* 2, pp. 79-124.

VETTERS C. (2004), « Les verbes modaux *pouvoir* et *devoir* en français », *Revue belge de philologie et d'histoire* 82.3, pp. 657-671. (2007), « L'emploi "sporadique" de *pouvoir* est-il aléthique ? », *Cahiers Chronos* 19, pp. 63-78. (2012), « Modalité et évidentialité dans *pouvoir* et *devoir* : typologie et discussions », *Langue française* 173, pp. 31-47.

VETTERS C. & BARBET C. (2006), « Les emplois temporels des verbes modaux en français : le cas de *devoir* », *Cahiers de praxématique* 47, pp. 191-214.

---

<sup>1</sup> *La modalité radicale* : renvoie à la traditionnelle distinction sémantique, voir Kronning (1996) et Barbet (2013, chap.5)

<sup>2</sup> *La modalité épistémique* : voir Sueur (1979, 1983)

<sup>3</sup> *Noyau sous-déterminé* : relatif à l'ensemble des effets de sens collectés qui rendent l'interprétation sous-spécifié

<sup>4</sup> Il s'agit des exemples empruntés à Sueur

<sup>5</sup> Selon le Larousse, il s'agit d'une figure de rhétorique consistant à affaiblir l'expression de la pensée pour laisser entendre plus qu'on ne dit.